

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ

SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE VILLE DE NORMANDIN, TENUE LE LUNDI 13 DÉCEMBRE 2021, À 19 HEURES 30, AU LIEU DÉSIGNÉ DES ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES DU CONSEIL MUNICIPAL.

SONT PRÉSENTS : Mesdames les conseillères Annie Vaillancourt, Isabelle Beaurivage et Marie-Lou Darveau, messieurs les conseillers Denis Bourgault, François Potvin et Jean Morency.

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR LE MAIRE DANIEL BOISCLAIR.

SONT AUSSI PRÉSENTS : Mme Lyne Groleau et M. Robin Tremblay.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR MONSIEUR LE MAIRE :

Monsieur le Maire Daniel Boisclair procède à l'ouverture de l'assemblée à 19 h 30. Il salue les personnes présentes et celles qui écoutent la séance à la Télévision communautaire.

2021-237

REVUE DE L'ORDRE DU JOUR :

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Marie-Lou Darveau,

Que l'ordre du jour soit et est accepté tel que présenté.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée par monsieur le maire
2. Revue de l'ordre du jour
3. Déclaration de conflit d'intérêts
4. Dépôt du budget 2022 - Présentation, explication et adoption
5. Dépôt du budget des activités d'investissements 2022 - Présentation, explication et adoption
6. Questions du public
7. Levée de l'assemblée

DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS :

Aucune déclaration.

2021-238

DÉPÔT DU BUDGET 2022 - PRÉSENTATION,
EXPLICATION ET ADOPTION :

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Annie Vaillancourt,

- a) Que le conseil municipal adopte le budget de la Ville de Normandin pour l'année 2022, tel que déposé à la présente séance, démontrant des revenus totaux de 6 283 039 \$ et des dépenses et affectations totales de 6 283 039 \$.
- b) Que le conseil décrète qu'en conformité avec l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*, un document explicatif du budget sera publié et distribué sur le territoire de la municipalité.

* Monsieur le conseiller François Potvin s'oppose au budget 2022 en raison de la tarification d'aqueduc. Il souhaite de réviser la tarification l'an prochain.

** Mesdames les conseillères Marie-Lou Darveau et Isabelle Beaurivage souhaitent également que la tarification soit revue l'an prochain et que l'on récompense les citoyens qui font un effort avec des seuils de tarification en fonction de la consommation.

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

APPUYÉ ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2021-239

DÉPÔT DU BUDGET DES ACTIVITÉS
D'INVESTISSEMENTS 2022 - PRÉSENTATION,
EXPLICATION ET ADOPTION :

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Denis Bourgault,

- a) Que le conseil municipal adopte le programme triennal d'immobilisation de la Ville pour les années 2022-2023-2024 tel que déposé à la présente séance, lequel démontre des dépenses de l'ordre de 2 414 221 \$ pour l'année 2022.
- b) Que le conseil décrète qu'en conformité avec l'article de la Loi sur les cités et villes, un document explicatif du programme triennal sera publié et distribué sur le territoire de la municipalité.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUESTIONS DU PUBLIC :

Une période de questions est accordée aux citoyens présents.

2021-240

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Denis Bourgault,

Que l'assemblée soit et est close à 21 heures 05.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Daniel Boisclair, maire

Lyne Groleau
Directrice générale et greffière